



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION

Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

**Le chef du corps des ISPV
Président de la Commission d'Orientation et de
Suivi des ISPV (COS)**

jean-luc.angot@agriculture.gouv.fr

Le secrétaire de la COS

emile.perez@agriculture.gouv.fr

COMMISSION D'ORIENTATION ET DE SUIVI DES INSPECTEURS DE LA SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE

RAPPORT ANNUEL SUR LA DEMOGRAPHIE DU CORPS DES ISPV

Présenté à l'Assemblée plénière des IGSPV du 18/10/2017

SOMMAIRE

PARTIE I : SITUATION du CORPS des ISPV au 31/12/2016

1. EFFECTIF

- 1.1 L'effectif du corps au 31/12/2016
- 1.2 Evolution pluriannuelle de l'effectif

2. AGES

- 2.1 Répartition de la population des ISPV par tranches d'âge
- 2.2 Evolution de la répartition de la population des ISPV par tranches d'âge
- 2.3 Evolution de l'âge moyen et de l'âge médian

3. GRADES

- 3.1 Répartition par grades au 31/12/2016
- 3.2 Répartition par âge et grade
- 3.2 Evolution 2012-2016 de la répartition par grades

4. REPARTITION HOMMES / FEMMES

- 4.1 Selon les classes d'âge
- 4.2 Selon les grades

5. VOIES DE RECRUTEMENT

- 5.1 Répartition par voies de recrutements
- 5.2 Evolution de la contribution des différentes voies de recrutement

6. POSITION ADMINISTRATIVE

7. SITUATION GEOGRAPHIQUE

8. EMPLOYEURS

- 8.1 Situation au 31/12/2016
- 8.2 Evolution de la répartition par employeurs

9. SECTEURS D'ACTIVITE

- 9.1 Répartition générale
- 9.2 Evolution de la répartition générale
- 9.3 Répartition particulière des ISPV dans les services déconcentrés de l'Etat
- 9.4 Répartition particulière des ISPV dans le « secteur vétérinaire »
- 9.5 « Cercles d'emploi » et essaimage

10. ELEMENTS DE SYNTHESE

PARTIE II : MOUVEMENTS en 2016

- 1. Recrutements / entrées dans le corps en 2016
- 2. Evolution des recrutements
- 3. Départs en retraite / sorties du corps en 2016
- 4. Bilan entrées / sorties et évolution

PARTIE III : PROMOTIONS en 2016

- 1. Nominations au grade d'IGSPV de classe exceptionnelle
- 2. Nominations au grade d'IGSPV de classe normale
- 3. Nominations au grade d'ICSPV

ANNEXES

- Annexe 1 : liste des sigles et acronymes
- Annexe 2 : Cartographie de la répartition des ISPV par secteurs d'activités
- Annexe 3 : Cartographie des ISPV directeurs et directeurs adjoints en DD(CS)PP
- Annexe 4 : Estimation du nombre de départs à la retraite chez les ISPV selon différentes hypothèses d'âge de départ.

PARTIE I : SITUATION DU CORPS AU 31/12/2016

1. L'EFFECTIF

1.1 L'effectif du corps au 31/12/2016

Au 31 décembre 2016, l'effectif du corps s'élève à **906 ISPV** dont 886 titulaires et 20 élèves ou stagiaires en formation à l'ENSV.

ISPV titulaires	En fonction	860
	En disponibilité / congés divers	26
ISPV en formation (ENSV)	Stagiaires	4
	Inspecteurs-élèves	16
Total		906

1.2 Evolution pluriannuelle de l'effectif

L'effectif du corps a connu un accroissement de 23% au cours de la période allant de 1997 à 2003, passant 741 à 912, en raison de recrutements conjoncturels liés à la crise de l'ESB. Depuis, l'effectif oscille entre **882 et 912**.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif	905	909	910	912	899	901	899	892	882	892	903	912	906

2. AGES

2.1 Répartition de la population des ISPV par tranches d'âge et par grade

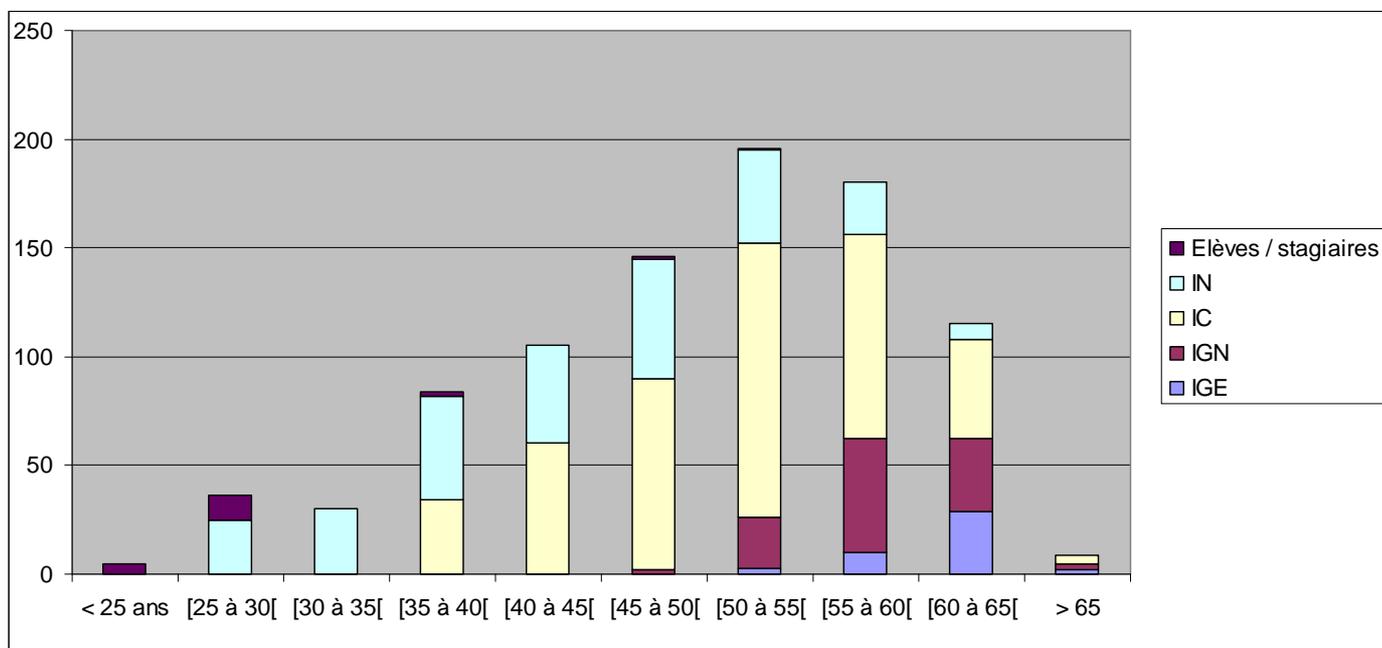
Au 31/12/2016, l'âge moyen des ISPV s'élève à 49,72 ans et l'âge médian à 51,35 ans.

Le tableau et le graphique suivants présentent la répartition de la population des ISPV par classes d'âge et par grades :

Données chiffrées :

Grade	< 25 ans	[25 à 30[[30 à 35[[35 à 40[[40 à 45[[45 à 50[[50 à 55[[55 à 60[[60 à 65[> 65 ans	Total
IGE							3	10	29	2	44
IGN						2	23	52	33	3	113
IC				34	60	88	126	94	46	4	452
IN		25	30	48	45	55	43	24	7		277
Elèves / stagiaires	5	11	0	2	5	3	1	0			20
Total	5	36	30	84	105	146	196	180	115	9	906
pourcentage	0,55	3,97	3,31	9,27	11,59	16,11	21,63	19,87	12,69	0,99	100

Représentation graphique : répartition de l'effectif par classe d'âge et par grade

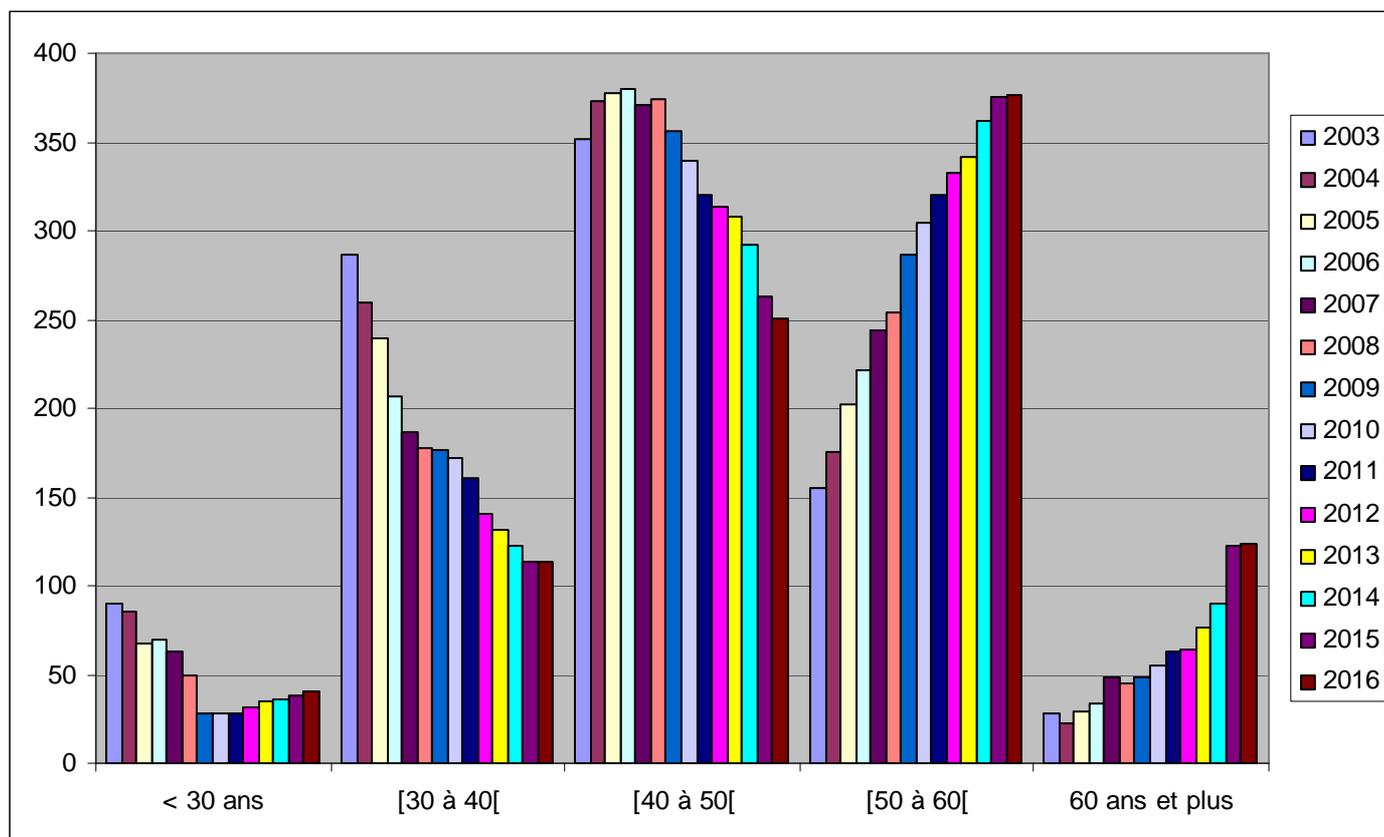


2.2 Evolution pluriannuelle de la répartition de la population des ISPV par tranches d'âge

Données chiffrées :

Année	< 30 ans	[30 à 40[[40 à 50[[50 à 60[60 ans et plus	Total
2003	90	287	352	155	28	912
2004	85	259	373	175	22	914
2005	67	239	378	202	29	915
2006	70	207	380	221	34	912
2007	63	187	371	244	48	913
2008	50	177	374	254	45	900
2009	28	176	356	287	48	895
2010	28	172	339	305	55	899
2011	28	161	320	320	63	892
2012	31	141	313	333	64	882
2013	35	131	308	342	76	892
2014	36	123	292	362	90	903
2015	39	116	273	369	115	912
2016	41	114	251	376	124	906

Représentation graphique :



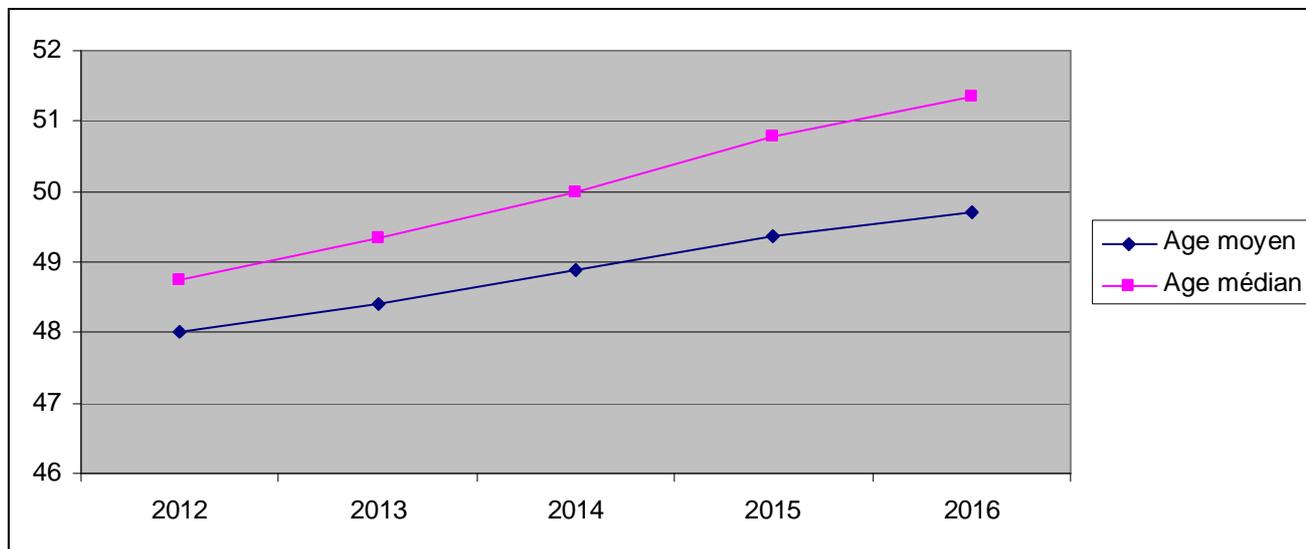
On constate, depuis plus d'une dizaine d'années, que les effectifs des classes jeunes sont en régression constante (exception faite de la classe < 30 ans qui se stabilise depuis quelques années après avoir chuté). A l'opposé les effectifs des classes > 50 ans sont en augmentation régulière.

La réduction des effectifs des juniors et l'augmentation de ceux des seniors traduisent un vieillissement sensible du corps des ISPV.

2.3 Evolution de l'âge moyen et de l'âge médian

L'évolution des âges moyen et médian est une autre façon de caractériser le vieillissement du corps : **désormais, un ISPV sur deux a plus de 50 ans.**

Cette évolution défavorable est une constante au cours des cinq dernières années :



moyenne et médiane : évolution sur les 5 dernières années

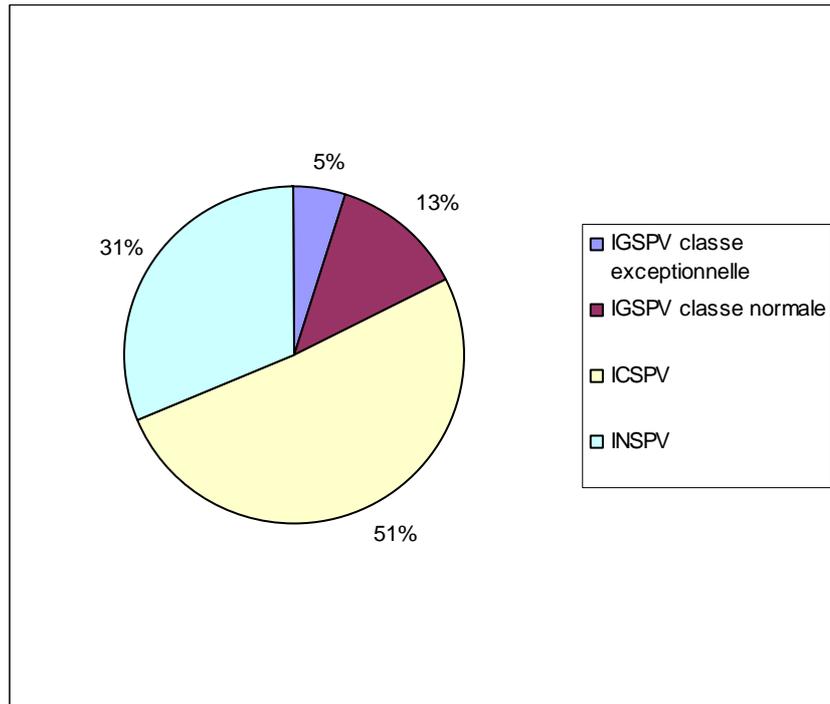
3. GRADES

3.1 Répartition par grades au 31/12/2016

Données chiffrées :

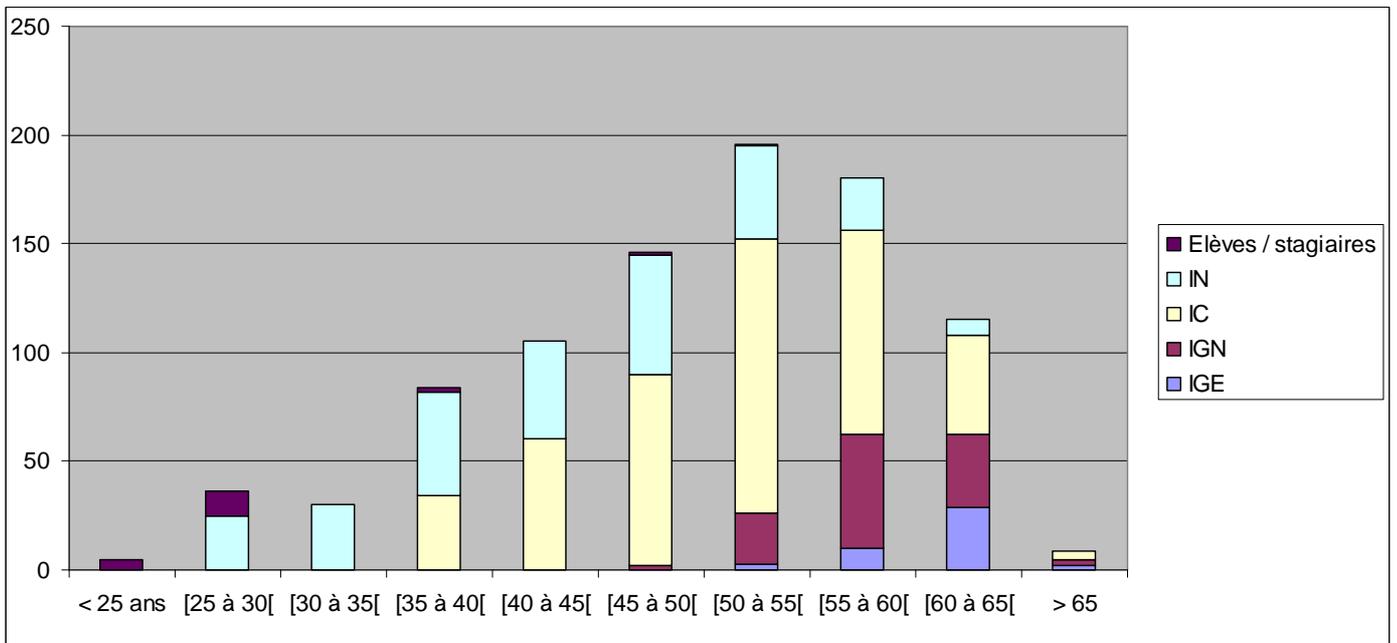
Répartition des 906 ISPV par grades	
IGSPV classe exceptionnelle	44
IGSPV classe normale	113
ICSPV	452
INSPV	277
En formation	20
Total	906

Représentation graphique :



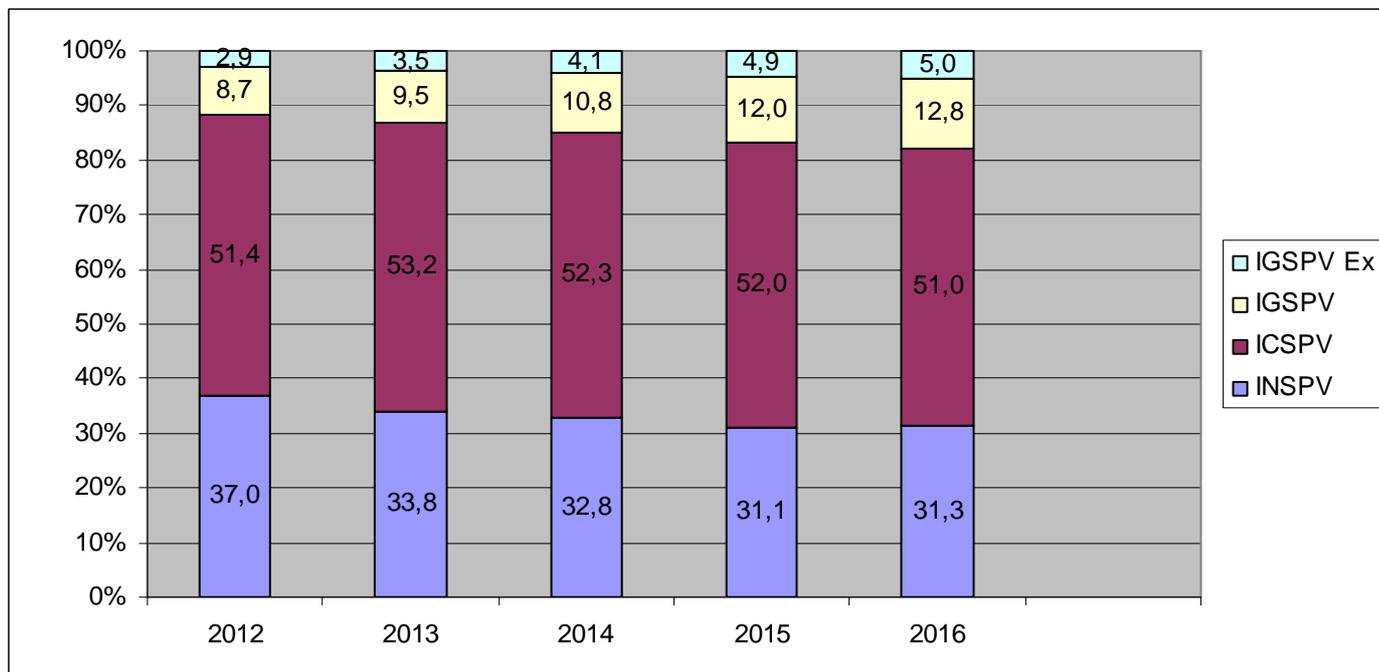
Représentation graphique de la répartition par grades

3.2 Répartition par âge et grade



3.3 Evolution 2012-2016 de la répartition par grades

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la répartition des effectifs par grade au cours des cinq dernières années.



La diminution des effectifs du grade de début de carrière et l'augmentation concomitante de ceux des grades de milieu et de fin de carrière sont la conséquence d'avancement favorables (application du taux promu sur promouvables) mais aussi d'un déséquilibre entre les entrées dans le corps et les sorties du corps.

Elles sont révélatrices du vieillissement du corps.

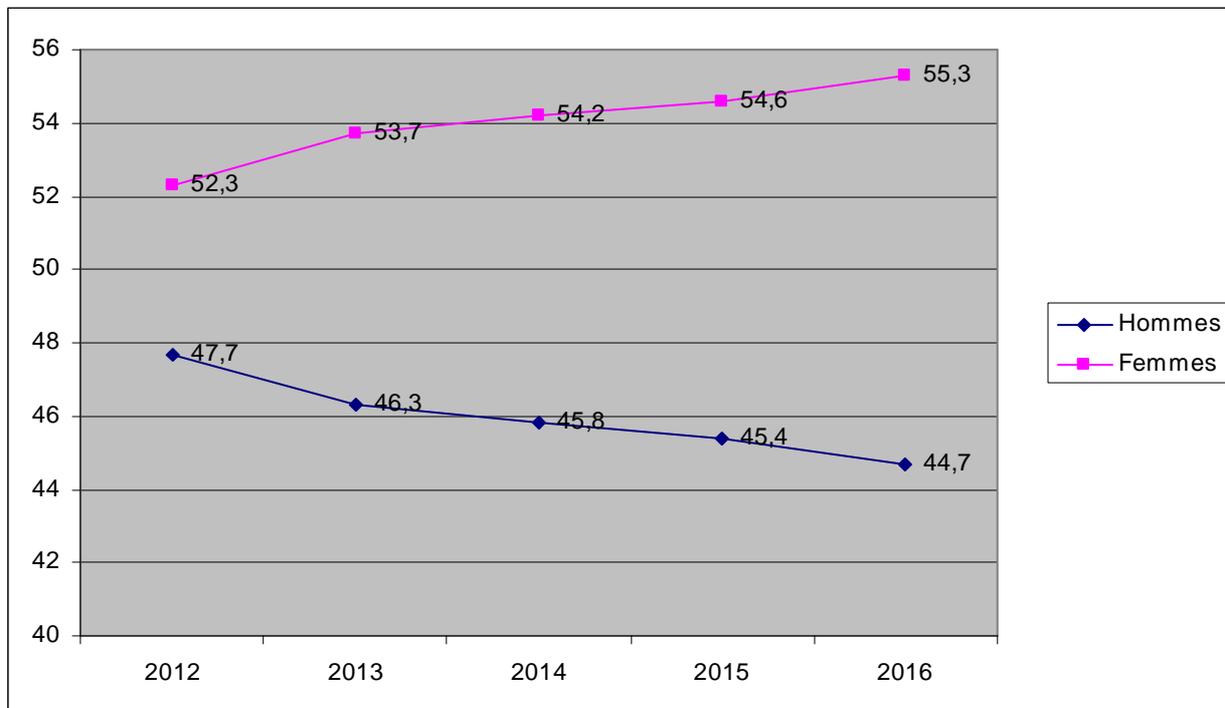
Le grade de normal représente désormais moins d'un tiers de l'effectif total des ISPV tandis que le grade d'en chef en totalise plus que la moitié.

Le grade de général tend vers 20 % de cet effectif.

4. REPARTITION HOMMES / FEMMES

La répartition par sexe de l'effectif du corps, avec 501 femmes pour 405 hommes, témoigne d'une féminisation rampante : le pourcentage de femmes a pris trois point en cinq ans, passant de 52,3% en 2012 à 55,3% en 2016. Il était de 48,4 en 2004.

Toutefois la répartition hommes / femmes varie de façon importante selon les classes d'âge et par voie de conséquence selon les grades.



Evolution de la répartition hommes/femmes de 2012 à 2016

4.1 Evolution de la répartition hommes/ femmes selon les classes d'âge

Données chiffrées :

Âge	Hommes		Femmes		Total
	n	%	n	%	
< 30 ans	5	12,2	36	87,8	41
[30 à 40[29	25,4	85	74,6	114
[40 à 50[99	39,4	152	60,6	251
[50 à 60[192	51,1	184	48,9	376
> 60 ans	80	64,5	44	35,5	124
Total	405	44,7	501	55,3	906

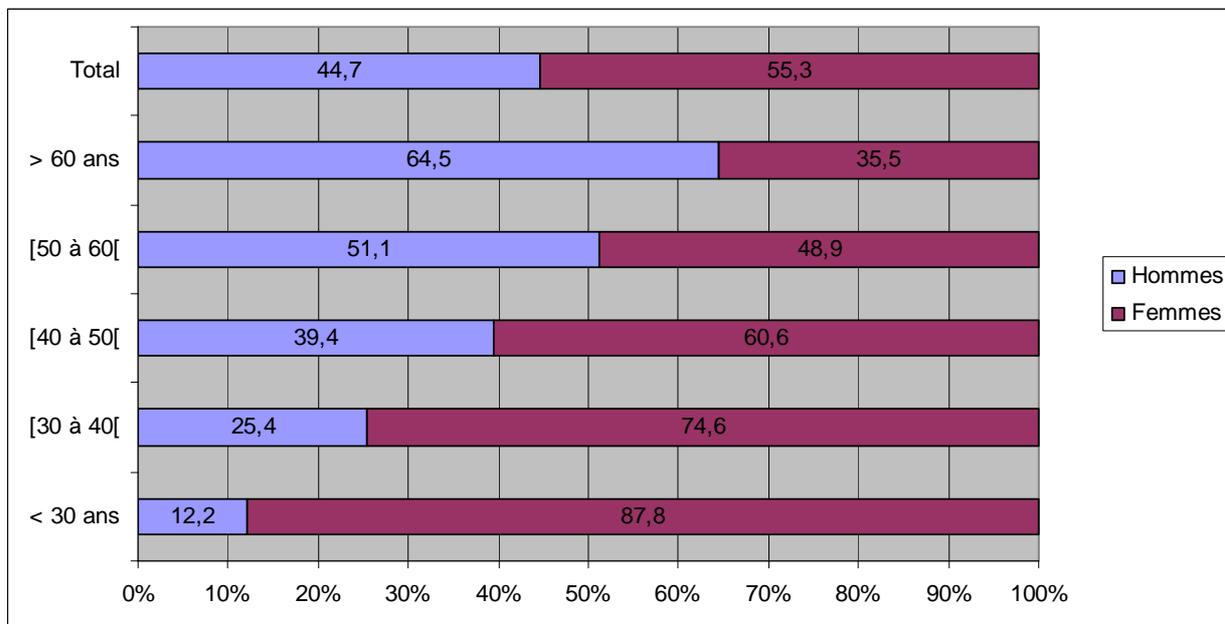
Représentation graphique :

Le graphique ci-dessous met en évidence que parmi les ISPV de plus de 50 ans, la proportion de femmes reste encore inférieure à celle des hommes.

Dans toutes les autres tranches d'âge, les femmes prédominent et ce d'autant plus que l'âge diminue :

- chez les 40-50 ans la proportion de femmes est de 60.6%,
- chez les 30-40 ans elle monte à 74.6%.

Chez les moins de trente ans la proportion de femmes est de 87.8%, un chiffre sans doute très proche de ce qui se constate dans les écoles vétérinaires.



4.2 Selon les grades

Données chiffrées

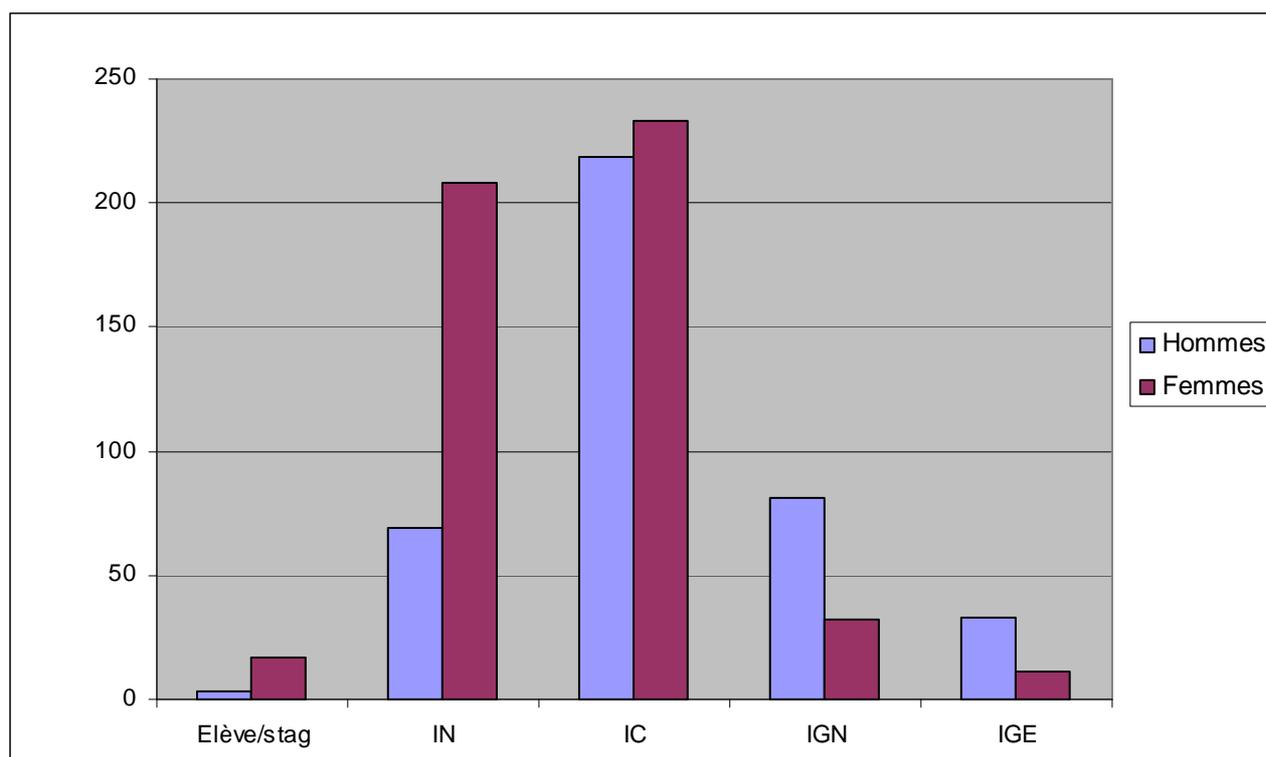
Grade	Hommes		Femmes		Total
	n	%	n	%	
IGE	33	75,0	11	25,0	44
IGN	81	71,7	32	28,3	113
IC	219	48,5	233	51,5	452
IN	69	24,9	208	75,1	277
Elève/stag	3	15,0	17	85,0	20
Total	405	44,7	501	55,3	906

La représentation des femmes reste toujours moindre dans les grades supérieurs, mais elle progresse régulièrement :

- pour le grade de général de classe normale, elle est passée de 9,7% en 2004 à 28,3% en 2016,
- pour le grade de chef, elle atteint désormais 51,5% contre 28,0% en 2004.

La représentation des femmes reste largement majoritaire dans le premier grade (75,1%) et progressera encore avec l'accroissement global des effectifs féminins parmi les nouvelles recrues (85,0% en 2016).

Représentation graphique



5. VOIES DE RECRUTEMENT

5.1 Répartition par voies de recrutements

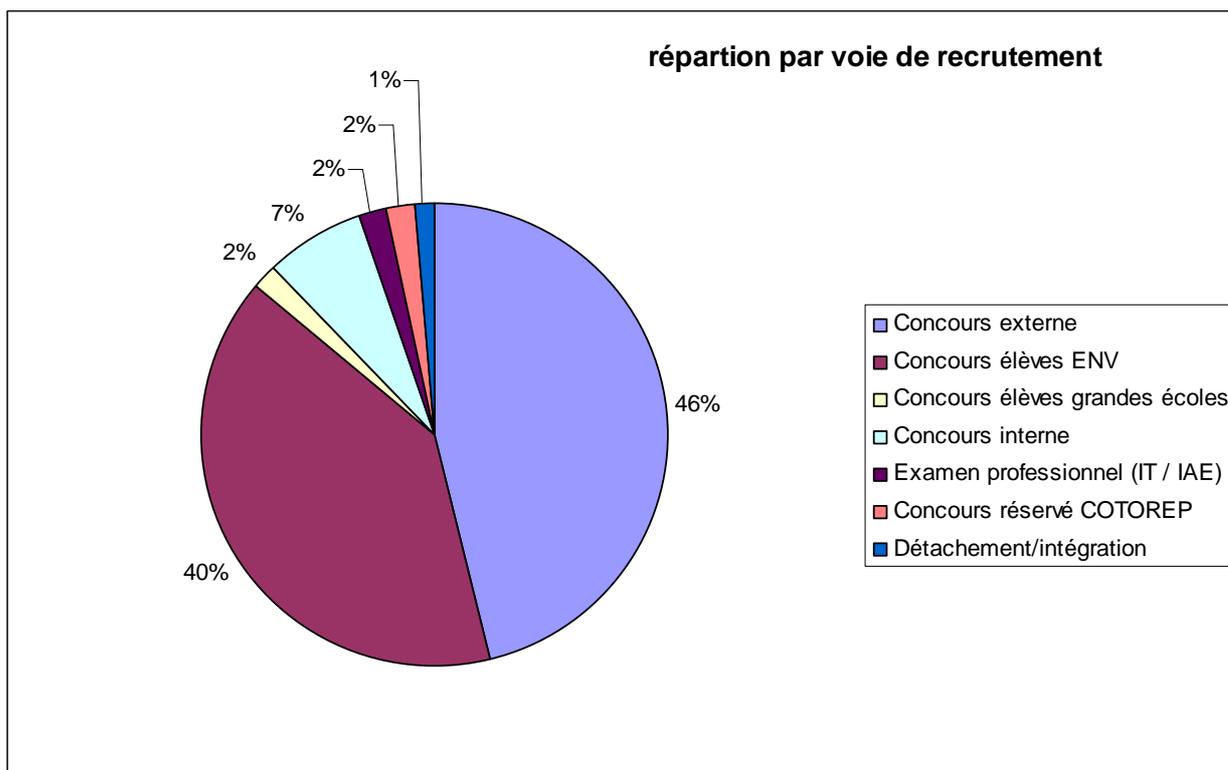
Données chiffrées

En fonction de leur voie d'entrée dans le corps, les ISPV se répartissent de la façon suivante :

Origine des ISPV	<i>n</i>	%
Concours externe	419	45,9
Concours élèves ENV	361	39,6
Concours élèves grandes écoles	16	1,8
Concours interne*	62	6,8
Examen professionnel (IT / IAE)	19	2,1
Concours réservé COTOREP	17	1,9
Détachement/intégration	12	1,3
TOTAL	906	99,1

(*) sont également comptabilisés dans cette rubrique les recrutements au titre des concours réservés dits de « déprécarisation »

Représentation graphique



5.2 Evolution de la contribution des différentes voies de recrutement des ISPV (1995 à 2016)

Le concours externe a été pendant longtemps le mode principal de recrutement dans le corps des ISPV. Il a favorisé l'arrivée de vétérinaires ayant déjà vécu un parcours professionnel, le plus souvent dans un emploi de vétérinaire officiel contractuel, mais aussi pour un certain nombre d'entre eux, conjointement avec le concours interne, dans des emplois de vétérinaire officiel contractuel.

Depuis les modifications statutaires de 2002, le recrutement s'est diversifié avec le concours réservé aux élèves de grandes écoles autres que vétérinaires ; on note aussi quelques recrutements à partir d'autres corps par voie de détachement ou d'intégration (universitaires, fonctionnaires territoriaux).

Actuellement, le concours externe et le concours élèves des écoles vétérinaires représentent les deux voies majeures de recrutement, totalisant 86% des recrutements (46% pour le concours externe et 40% pour le concours élèves). Il convient de souligner l'importance relative du concours interne, au cours des dernières années, du fait des mesures conjoncturelles de déprécarisation.

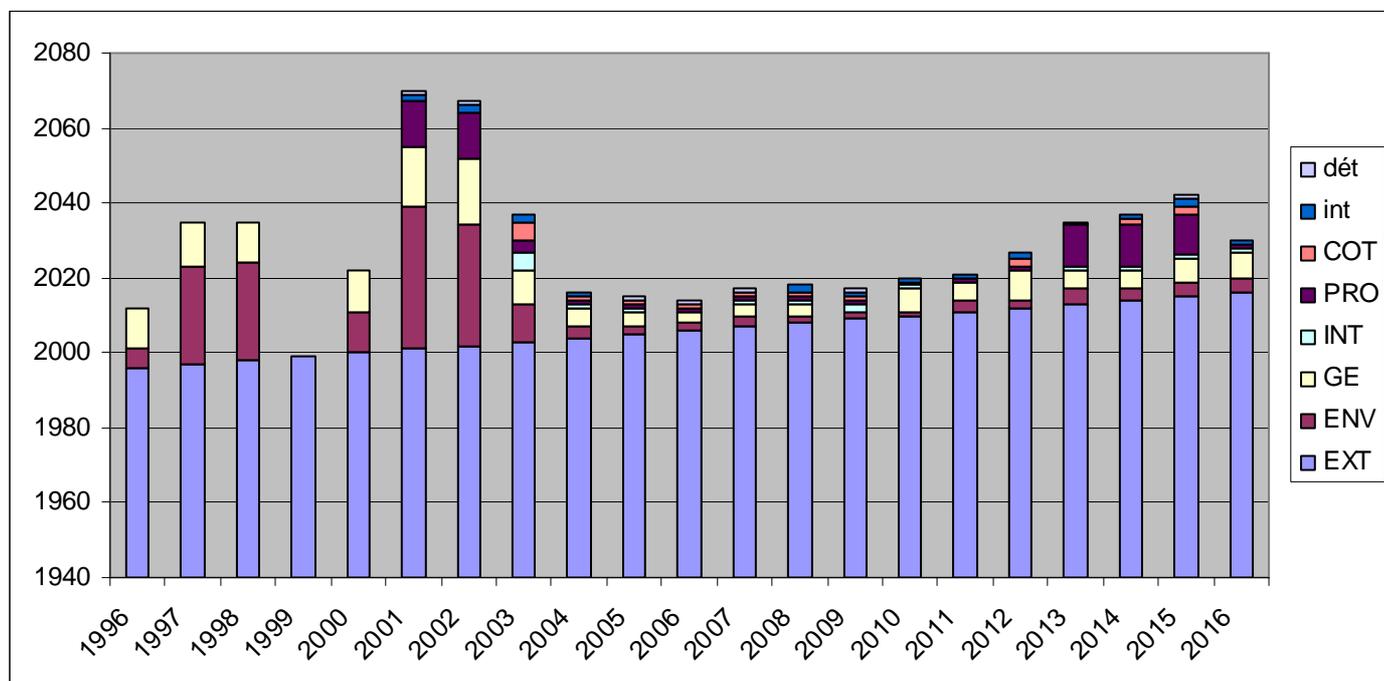
Le décret de 2002 conditionnait les possibilités de recrutement par les différentes voies au nombre de candidatures au concours élèves, alors même que les étudiants de troisième année sont encore indécis sur leur orientation professionnelle. De fait, beaucoup de candidats de qualité au concours externe se voyaient refuser, après quelques années de pratique libérale formatrice, l'entrée dans le corps faite, au bout du compte, de candidatures au concours élèves. Le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire s'est attaché à faire sauter ce verrou.

Données chiffrées

Année	Concours externe	Concours élève ENV	Concours élève autres	Concours interne	Examen professionnel	COTOREP	Détachés	Intégrés	Total
1995	19	12							31
1996	5	11						1	17
1997	26	12						1	39
1998	26	11							37
1999									0
2000	11	11							22
2001	38	16		12		2	1		69
2002	32	18		12		2	1		65
2003	10	9	5	3	5	2			34
2004	3	5	1	1	1	1			12
2005	2	4	1	1	1		1	1	11
2006	2	3		1	1		1		8
2007	3	3	1	1	1		1		10
2008	2	3	1	1	1	2			10
2009	2		2	1	1	1	1	2	10
2010	1	6	1		1	1			10
2011	3	5		1		1		1	11
2012	2	8		1	2	2			15
2013	4	5	1	11	1			1	23
2014	3	5	1	11	2	1		1	24
2015	4	6	1	11	2	2	1	1	28
2016	4	7	1	1	0	1	0	0	14

Contribution des différentes voies de recrutements de 1995 à 2016

Représentation graphique



Contribution des différentes voies de recrutements de 1995 à 2016

6. POSITION ADMINISTRATIVE

La majorité des ISPV sont en **position normale d'activité** (PNA) (notion entendue ici au sens large car sont aussi comptabilisés dans cette catégorie les ISPV détachés sur statut d'emploi).

Les **125 ISPV sur statut d'emploi** (90 Premier Ministre, 33 MINAGRI, 2 MINECOL) comprennent :

CGAAER :

3 présidents de section

DGAI :

1 directeur général
2 chefs de service
1 sous-directeur
1 expert de haut niveau

DGER :

1 chef de service

Direction régionales :

4 DRAAF
1 DREAL
6 DRAFF adjoints
1 DREAL adjoint

Directions départementales :

1 DAAF
3 DAAF adjoints

Enseignement:

5 directeurs d'établissement dont 2 d'enseignement supérieur

DDI :

3 DDT(M)
5 DDT(M) adjoints
15 DDCSPP
20 DDCSPP adjoints
28 DDPP
15 DDPP adjoints
1 DDCS
1 DDCS adjoint

L'**annexe 3** présente la cartographie départementale des ISPV directeurs et directeurs adjoints en DD(CS)PP.

Les 75 ISPV **détachés** (DET) ou détachés sur statut d'emploi non vétérinaire (DETSE) représentent 8,7 % de l'effectif du corps et le nombre des ISPV en position de **mise à disposition** (MAD) s'établit à 32 soit 3,7% du corps.

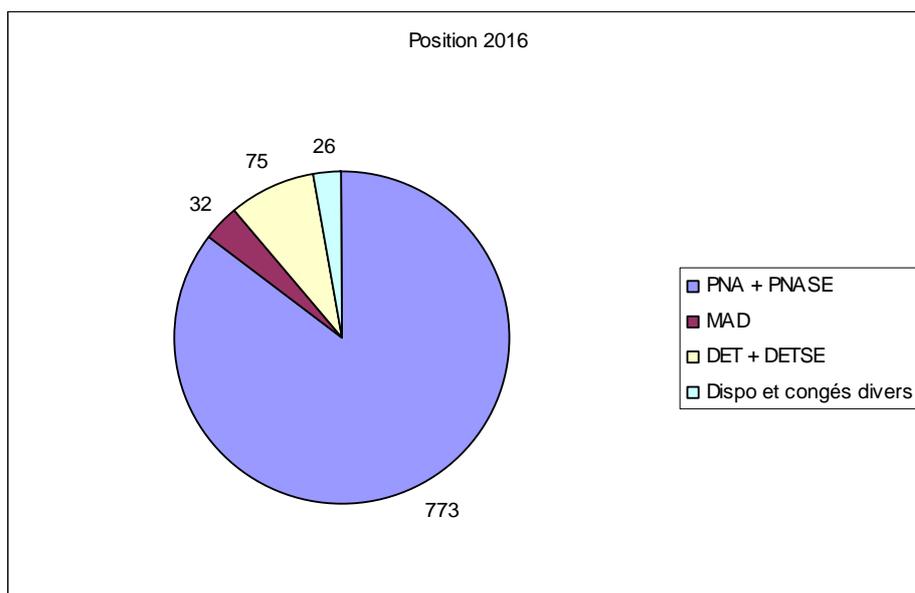
Le corps compte 26 ISPV en **disponibilité** ou congés divers ce qui représente 3% de l'effectif total.

Données chiffrées

Position	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
PNA* + SE DDecPP	731	80,1	728	81,0	738	82,5	753	83,8	742	82,5	744	84,4	749	84,0	756	83,7	776	85,1	773	85,3
MAD	40	4,4	39	4,3	36	4,0	29	3,2	32	3,6	27	3,1	33	3,7	33	3,7	28	3,1	32	3,5
DET + SE autres	110	12,0	104	11,6	92	10,3	90	10,0	90	10,0	91	11,1	88	9,9	88	9,7	81	8,9	75	8,3
Dispo/congés divers	32	3,5	28	3,1	29	3,2	27	3,0	28	3,1	20	2,3	22	2,5	26	2,9	27	3,0	26	2,9
Total	913	100	899	100	895	100	899	100	892	100	882	100	892	100	903	100	912	100	906	100

* La position normale d'activité (PNA) permet aux fonctionnaires de l'Etat d'exercer leurs fonctions dans tous les services ministériels et établissements publics placés sous la tutelle de l'Etat, sans faire l'objet d'un détachement, dès lors que leurs fonctions correspondent aux missions de leur corps. Cette nouvelle possibilité de mobilité, instituée en 2008, évite la procédure du détachement proprement dite mais rend difficile les comparaisons avec les années antérieures.

Représentation graphique



Répartition des ISPV par situation administrative

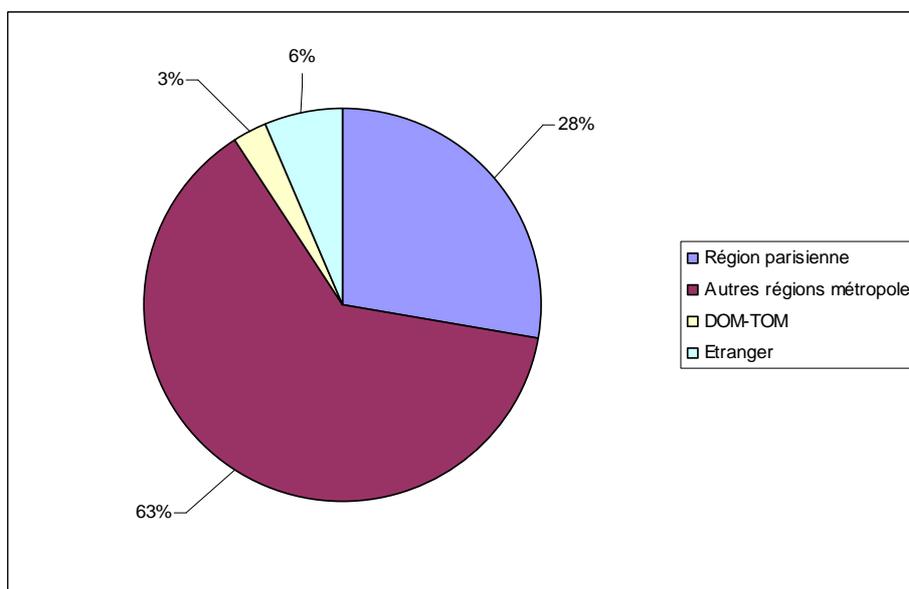
7. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Données chiffrées

Localisation	2016	
	<i>n</i>	%
Région parisienne	239	28
Autres régions métropole	542	63
DOM-TOM	25	3
Etranger	54	6
Total	860	100

Répartition géographique des ISPV

Représentation graphique



Répartition géographique des ISPV

La très grande majorité des ISPV ayant une affectation, soit 860, exercent leur activité en France, soit 94% (91% en métropole et 3% outremer) ; 6% des ISPV sont affectés à l'étranger.

La région parisienne concentre 28 % des ISPV en activité.

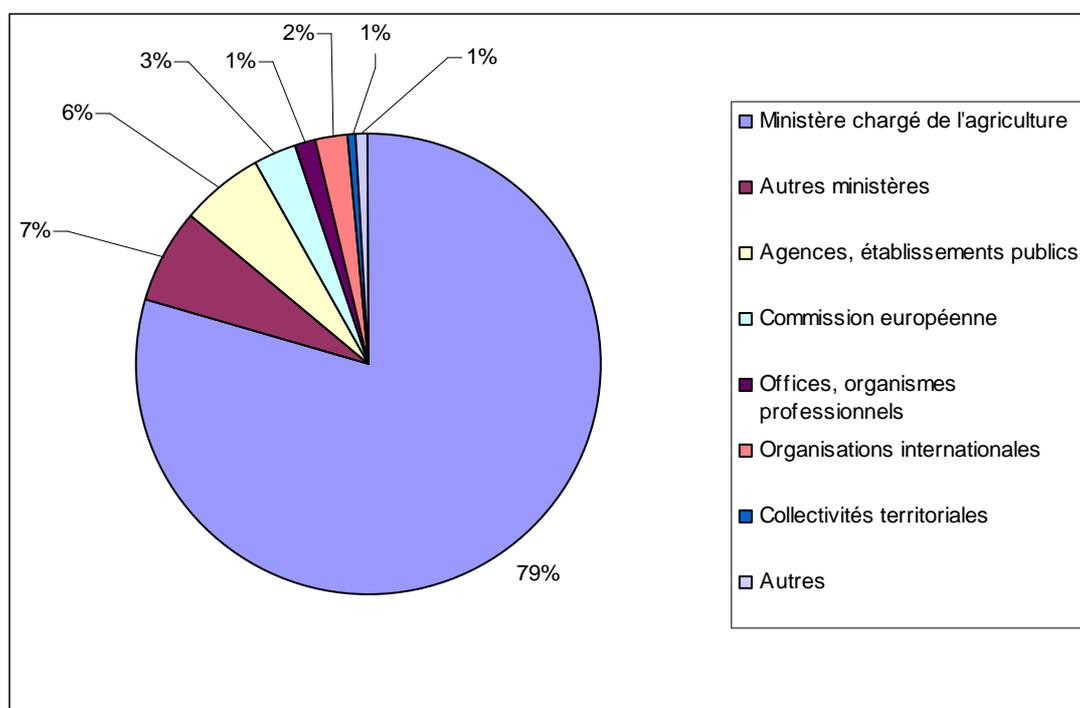
8. EMPLOYEURS

8.1 Situation au 31/12/2016

Les inspecteurs de la santé publique vétérinaire constituent un corps ministériel. Ce corps relève du ministère chargé de l'agriculture qui emploie toujours la plus grande majorité des ISPV en activité.

Les autres principaux employeurs sont :

- les autres ministères,
- les agences et établissements publics,
- la Commission européenne,
- les organisations internationales.



Répartition des ISPV par « employeurs »

Hors MINAGRI, les ministères en charge de l'**écologie**, des **finances** et des **affaires étrangères** représentent les principaux employeurs des ISPV.

Au sein des agences et établissements publics, l'**ANSES** et le **CIRAD** représentent les deux plus importants secteurs d'affectation.

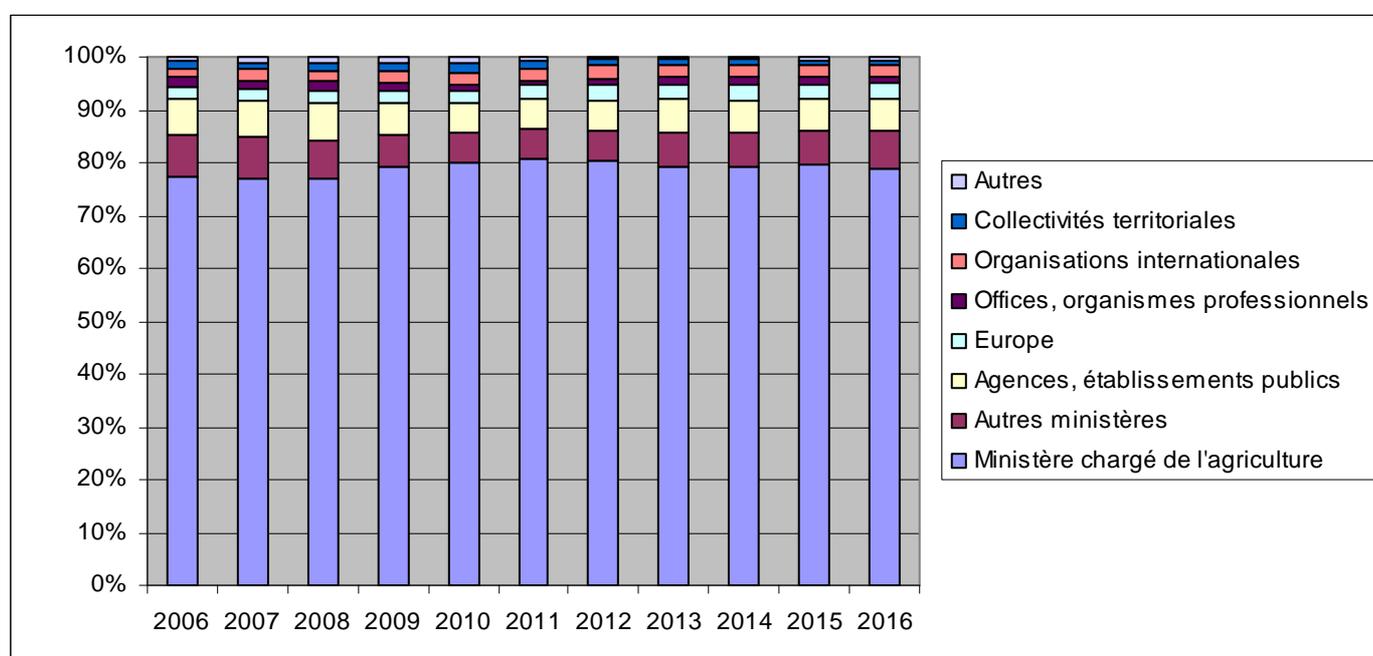
8.2 Evolution de la répartition par employeurs

Données chiffrées :

Employeurs	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ministère chargé de l'agriculture	678	679	679	677	698	698	677	667	675	682	679
Autres ministères	69	69	63	50	48	48	49	52	52	54	60
Agences, établissements publics	61	62	63	51	49	49	49	54	54	50	53
Europe	19	20	21	20	21	22	24	24	25	25	25
Offices, organismes professionnels	15	13	14	13	10	9	11	12	11	12	12
Organisations internationales	15	18	17	19	20	19	20	19	20	18	19
Collectivités territoriales	13	12	14	14	15	14	11	10	9	6	5
Autres	6	9	10	9	11	5	3	3	4	8	7
Total	876	882	881	853	872	864	844	841	850	855	860

Evolution de la répartition par employeurs (2006-2016)

Représentation graphique :



Evolution de la répartition par employeurs (2006-2016)

La structure de répartition des ISPV en activité par employeur n'a pas connu d'évolution majeure au fil du temps ; on peut constater que certains secteurs, MINAGRI, l'Union Européenne, l'International, ont plutôt conforté leur position.

Néanmoins il convient de souligner qu'au sein des DDI, la répartition de l'activité des ISPV par ministère est difficile à apprécier. Il est en particulier possible que l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement ou bien la protection de la faune sauvage soient imparfaitement prises en compte.

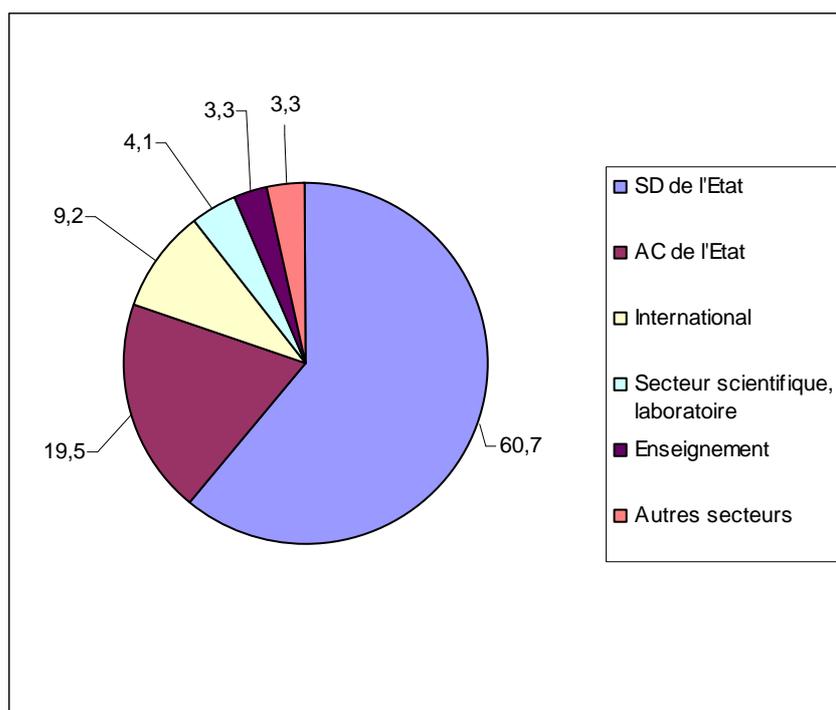
9. SECTEURS d'ACTIVITE

9.1 Répartition générale

On peut distinguer différents secteurs au sein desquels les ISPV exercent leurs activités.

Les **services déconcentrés (SD) de l'Etat** représentent le secteur prédominant avec 60,7% des emplois, suivi par les **administrations centrales (AC) de l'Etat** avec 19,5% des emplois.

L'**international** arrive en troisième position avec 9,2%, puis le secteur dit « **scientifique** » avec 4,1%. Il est à noter que sont comptabilisés dans le secteur international les ISPV employés par le CIRAD dont la plupart exercent cependant des activités relevant également du secteur scientifique.



répartition des ISPV par secteurs d'activité

9.2 Evolution de la répartition générale

Données chiffrées :

Secteurs	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
SD de l'Etat	522	59,9	522	59,6	517	60,6	518	60,2	513	60,6	510	60,6	502	59,7	504	59,0	520	60,8	522	60,7
AC de l'Etat	157	18,0	158	18,0	166	19,5	173	20,1	163	19,2	166	19,2	169	20,1	175	21	176	20,6	168	19,5
International	97	11,1	96	11,0	78	9,1	75	8,7	77	9,1	78	9,1	82	9,8	81	9,5	73	8,5	79	9,2
Scientifique	44	5,0	43	4,9	40	4,7	43	5,0	40	4,7	35	4,7	35	4,2	34	4,0	26	3,0	35	4,1
Enseignement	25	2,9	28	3,2	26	3,0	26	3,0	29	3,4	24	3,4	24	2,9	24	2,8	26	3,0	28	3,3
Autres	27	3,1	29	3,3	26	3,0	25	2,9	25	3,0	29	3,0	29	3,4	32	3,8	34	4,0	28	3,3
Total	872	100	876	100	853	100	860	100	847	100	844	100	841	100	850	100	855	100	860	100,0

Evolution de la répartition des ISPV par secteurs d'activité sur les dix dernières années

Représentation graphique :



Evolution de la répartition des ISPV par secteurs d'activité(2007-2016)

La structure de répartition des ISPV par secteurs d'activité reste relativement stable au fil du temps, avec cependant un accroissement des secteurs et « administration centrale de l'Etat » et « services déconcentrés de l'Etat » qui entre 2007 et 2016 gagnent respectivement 1.5 points et 0.8 points.

9.3 Répartition particulière des ISPV dans les services déconcentrés de l'Etat (SD)

Parmi les 522 ISPV exerçant dans les **SD de l'Etat**, les 504 exerçant dans les **SD du MINAGRI** représentent 96,5%. 449 d'entre eux, soit 89,0% des ISPV en SD du MINAGRI, exercent dans le **secteur « vétérinaire »** ; cette notion est conservée à fins de faciliter les comparaisons d'une année sur l'autre. Sont regroupés dans ce secteur : les DD(CS)PP, les SRAL (DRAAF et DRIAAF), les DAAF.

55 ISPV sont affectés dans les services déconcentrés du MAAF **hors secteur « vétérinaire »**. Ce secteur regroupe les ISPV en DRAAF / DRIAAF (hors SRAL) et les ISPV en DDT(M).

17 ISPV se répartissent dans les **autres SD de l'Etat** dont 10 au MINECOL, 3 au MINEDUC, 2 au PREMIN, 2 au MININT.

9.4 Répartition particulière des ISPV dans le « secteur vétérinaire »

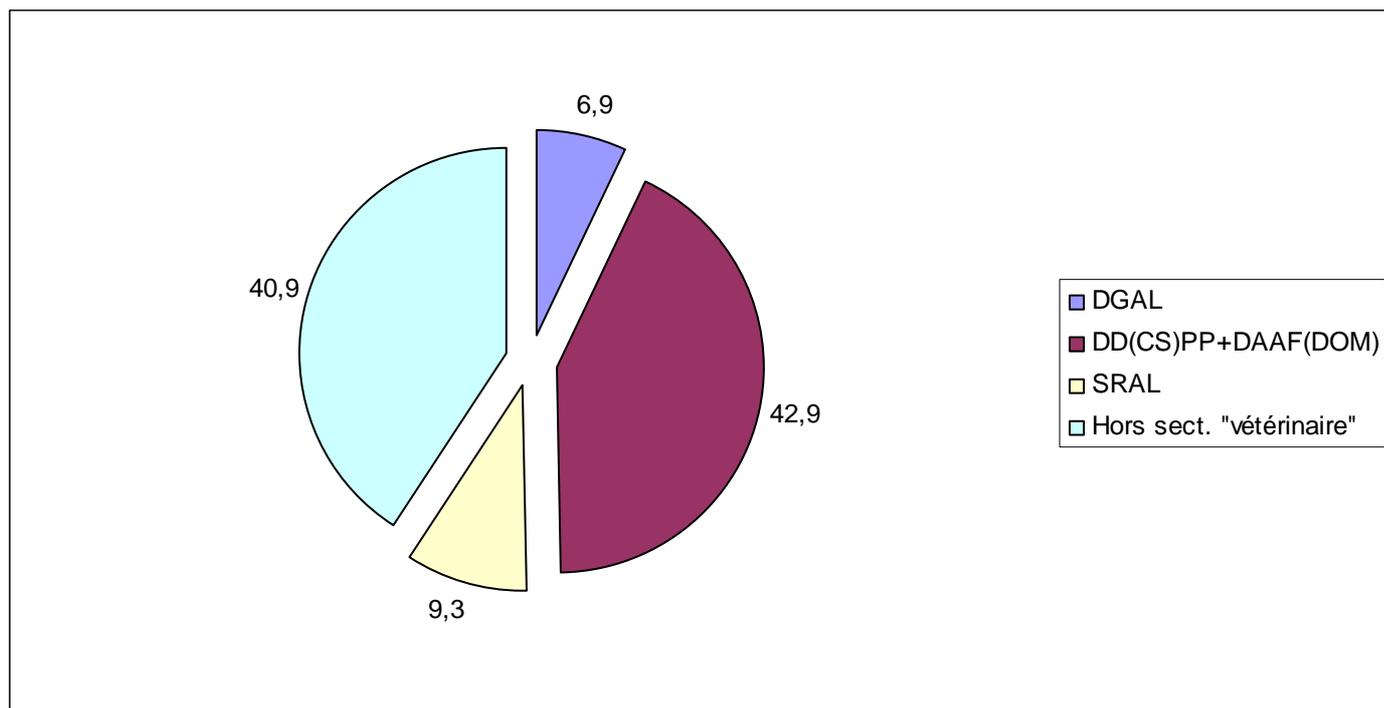
Parmi les 860 ISPV en activité, 449, soit 52.2%, sont en poste dans le secteur vétérinaire, tel que défini plus haut pour les SD, auxquels s'ajoutent les ISPV en poste à la DGAL.

△ Situation

Données chiffrées :

Secteur	n	%
DGAL	59	6,9
DDecPP + DAAF	369	42,9
SRAL	80	9,3
Hors sect. "vétérinaire"	352	40,9
Total	860	100

Représentation graphique :



Répartition des ISPV (secteurs "vétérinaire" et hors "vétérinaire")

Le graphique ci-dessus fait apparaître que les secteurs vétérinaire en SD et hors vétérinaire sont équivalents. De la même façon, le secteur DGAL et SRAL sont très comparables avec un léger avantage pour le second.

Δ Evolution pluriannuelle

Données chiffrées :

Année	2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
DGAL	64	7,6	67	7,9	65	7,7	64	7,5	64	7,5	59	6,9
DD(CS)PP+DAAF(DOM)	354	41,8	345	40,9	334	39,7	342	40,2	359	42,0	369	42,9
SRAL	99	11,7	98	11,6	95	11,3	90	10,6	83	9,7	80	9,3
Hors sect. "vétérinaire"	330	39,0	334	39,6	347	41,3	354	41,6	349	40,8	352	40,9
	847	100	844	100	841	100	850	100	855	100	860	100

Evolution de la répartition des ISPV entre secteurs "vétérinaire" et hors "vétérinaire" de 2011 à 2016

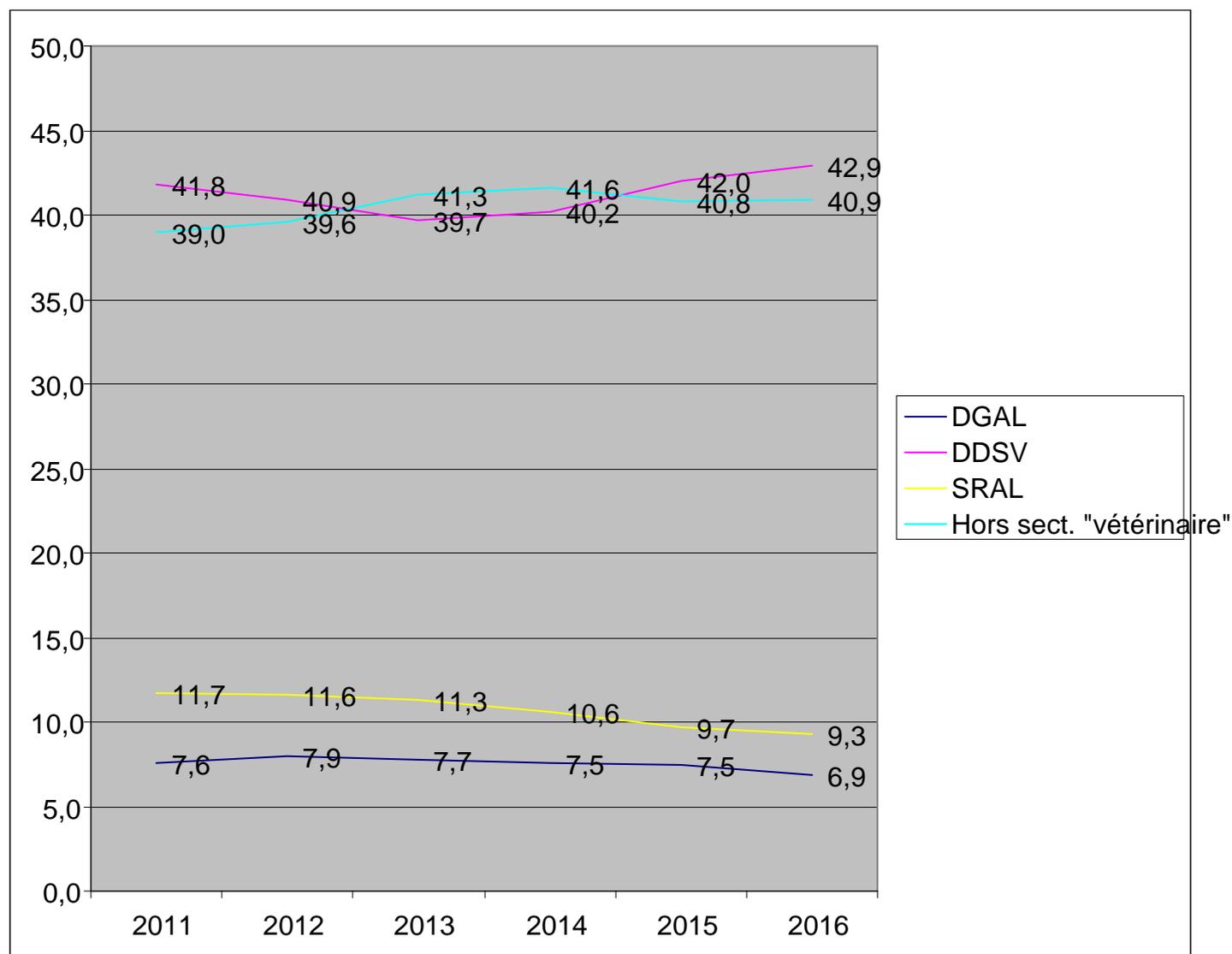
On peut noter dans le secteur vétérinaire un ajustement des effectifs entre SRAL et directions départementales. Alors que de 2011 à 2013 la politique était de favoriser le secteur régional, depuis un ajustement est en cours :

- la part représentée par les ISPV en SRAL est passée de 11,3 % en 2013 à 9,3 % en 2016 ;
- dans le même temps, la part représentée par les ISPV en direction départementale est passée de 39,7 % en 2013 à 42,9 % en 2016 (elle représentait 46,2 en 2009).

Le poids relatif du hors secteur vétérinaire a également progressé passant de 39,0% à 40,9% sur la période concernée.

La part DGAL est quant à elle restée stable, avec néanmoins un décrochage en 2016.

Représentation graphique :



Evolution de la répartition des ISPV (secteurs "vétérinaire" et hors "vétérinaire")

9.5 « Cercles d'emploi » et essaimage

906 ISPV						
860 ISPV en affectation					20 (ENSV)	26 (dispo/cong. div.)
181 hors MAAF		679 au MAAF				
181 hors MAAF		171 hors secteur vétérinaire	508 secteur vétérinaire			
2ème 32	1er cercle 149	171 hors secteur vétérinaire	59 DGAI	449 services déconcentrés		
				80 SRAL	369 DD	
3,7%	17,3%	19,8%	6,9%	9,3%	42,9%	

Les ISPV au MINAGRI

78,9 % des 860 ISPV en affectation sont employés par leur ministère de rattachement, soit 679 ISPV.

Le métier d'inspecteur de la santé publique vétérinaire s'y exerce principalement dans le **secteur vétérinaire** en services déconcentrés (DDecPP, SRAL, DAAF = 449) ou en administration centrale (DGAL = 59).

Ce secteur est ainsi considéré comme le « **cœur du métier** » d'inspecteur. Les 508 ISPV qui y exercent représentent **59,06 % de l'effectif total** du corps (hors ISPV en disponibilité et en formation) et pratiquement les trois quarts (74,81%) des emplois d'ISPV au sein du MAAF.

171 autres ISPV exercent au sein du MAAF hors secteur vétérinaire, soit 19,8 % de l'effectif total du corps, dont 35 au CGAAER, 45 en administration centrale, 55 en en services déconcentrés, 27 dans les secteurs de l'enseignement et 9 suivent une FCPR.

Les ISPV en dehors du MINAGRI

Hors MAAF, un « **premier cercle** » d'emplois est représenté par les postes occupés par les ISPV dans les autres ministères, les établissements publics (autres que ceux du secteur scientifique et laboratoires), les offices et à l'international). Ce premier cercle rassemble 149 ISPV et représente **17,3% des ISPV** en fonction.

Un « **deuxième cercle** » est constitué par les emplois en collectivités territoriales, dans le secteur scientifique et dans des structures diverses. Il rassemble 32 ISPV et représente **3,7 % des ISPV** en fonction.

Une cartographie détaillée de la répartition des ISPV par secteurs d'activité figure en **annexe 2)**

10. ELEMENTS DE SYNTHESE

Compte tenu des poids relatifs des "flux" (entrées et sorties) rapportés au "stock" (l'effectif total du corps), les modifications démographiques constatées d'une année à l'autre sont assez peu importantes. Toutefois ces modifications se répètent et confirment quatre tendances fortes :

- **Un vieillissement du corps qui se poursuit et qui va se traduire par une diminution sensible des effectifs dans les prochaines années avec de nombreux départs en retraite[†],**
- **Une féminisation qui continue de progresser,**
- **Le grade d'en chef restant majoritaire,**
- **Un rééquilibrage en cours des effectifs entre les directions départementales et les SRAL au profit des premières.**

[†] Cf. annexe 4

PARTIE II : MOUVEMENTS en 2016

1. RECRUTEMENTS / ENTREES DANS le CORPS EN 2016

On comptabilise, en 2016, **14 entrées dans le corps** qui se répartissent de la façon suivante :

- 14 entrées par voie de concours :
 - 4 concours externe
 - 7 concours élèves vétérinaires
 - 1 concours élèves d'autres grandes écoles
 - 1 concours interne
 - 1 recrutement de travailleur handicapé

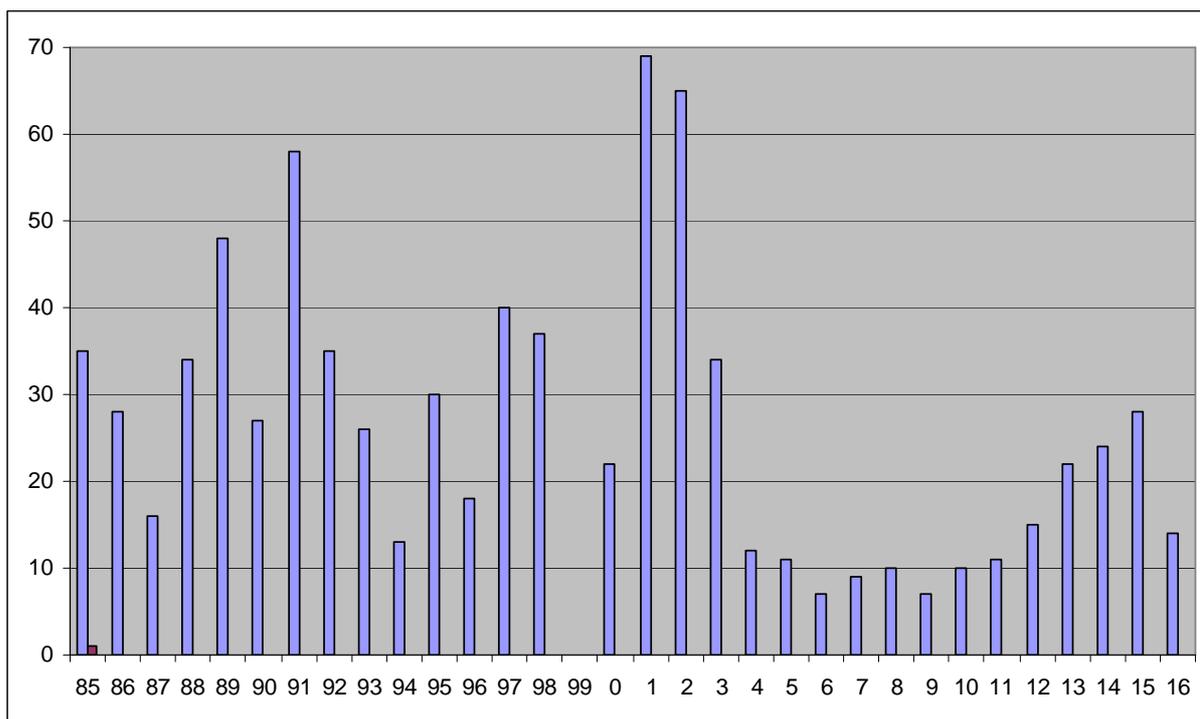
2. EVOLUTION DES RECRUTEMENTS

Données chiffrées :

Année	Nb ISPV recrutés
85	35
86	28
87	16
88	34
89	48
90	27
91	58
92	35
93	26
94	13
95	30
96	18
97	40
98	37
99	0
0	22
1	69
2	65
3	34
4	12
5	11
6	7
7	9
8	10
9	7
10	10
11	11
12	15
13	22
14	24
15	28
16	14

Evolution du nombre de recrutements

Représentation graphique :



Sur la période 1985-2003, le nombre moyen d'ISPV recrutés était de l'ordre de 33 par an, avec de fortes disparités selon les années : aucun en 1999 mais plus de 60 en 2001 et 2002. De 2004 à 2012, ce nombre moyen est tombé de 7 à 15 ISPV recrutés selon les années (10,22 en moyenne).

Si en 2014 et 2015 un concours de déprécarisation a permis le recrutement supplémentaire de 10 ISPV chaque année, l'exercice n'a pu être renouvelé en 2016.

Le faible niveau de recrutement observé de 2004 à 2012 est en grande partie responsable du vieillissement du corps. Si le différentiel entre les entrées et les sorties a jusqu'à présent permis de maintenir un effectif relativement stable, un ajustement est nécessaire pour les cinq prochaines années.

3. DEPARTS en RETRAITE – SORTIES du CORPS EN 2015

On comptabilise, en 2016, **20 sorties du corps** :

Retraites	19
Radiations	1
Titularisation différée	0

Les recrutements n'ont pas permis de compenser les départs observés au cours de l'année ; le déficit est de 7 ISPV.

4. BILAN ENTREES / SORTIES

Le bilan général des entrées et sorties du corps pour la période 2004-2015 figure dans le tableau ci-dessous. Il fait ressortir un solde net positif de 2 ISPV pour cette période.

BILAN GENERAL ENTREES / SORTIES du CORPS 2004-2016													
ANNEE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif début d'année (1)	905	905	909	910	912	899	901	899	892	882	892	903	914
Concours externe	3	2	2	3	2	2	1	3	2	4	3	4	4
Concours ENV	5	4	3	3	3	0	6	5	7	5	5	6	7
Concours autres écoles	1	1	0	1	1	2	1		1	1	1	1	1
Concours interne	1	1	1	1	1	1		1	1	11	11	11	1
Examen professionnel (IT/IAE)	1	1	1	1	1	1	1		2	1	2	2	
Concours réservé COTOREP	1				2	1	1	1	2		1	2	1
Détachement dans le corps		1	1	1		1			2			1	
Intégration dans le corps		1				2		1		1	1	1	
Total entrées	12	11	8	10	10	10	10	11	17	23	24	28	14
Retraite	10	5	6	7	21	7	10	18	21	12	11	15	20
Démission/radiation (2)		1		1		1			5	1	1	1	1
Décès	2	1			2		1		1		1		
Réintégration corps d'origine			1				1						
Détachement autre corps													
Total sorties	12	7	7	8	23	8	12	18	27	13	13	17	21
Solde	0	4	1	2	-13	2	-2	-7	-10	10	11	11	-7
Effectif fin d'année	905	909	910	912	899	901	899	892	882	892	903	914	906

(1) Effectif "théorique" reconstitué

PARTIE III : PROMOTIONS en 2016

1. Nominations au grade d'IGSPV de classe exceptionnelle : 11

NOM	Sexe	Date naissance	Âge promotion	Origine	Date recrutement	Ancienneté dans le corps	Date promotion
GOFFETTE Richard	M	01/02/54	62,4	1	10/09/91	24,8	01/07/16
FOUQUET Eric	M	17/05/55	61,1	1	04/01/82	34,5	01/07/16
LAFONT Marie-José	F	08/08/54	61,9	2	01/10/79	36,8	01/07/16
GESTER François	M	28/11/56	59,6	2	01/10/79	36,8	01/07/16
BERGES Jean-Michel	M	07/12/52	63,6	1	01/09/80	35,8	01/07/16
ROUSSEAU Claude	M	26/09/53	62,8	1	01/08/82	33,9	01/07/16
BOIREAU Pascal	M	06/06/58	58,1	2	01/10/81	34,7	01/07/16
BONNET François	M	04/01/61	55,5	2	01/10/84	31,7	01/07/16
HOFFERER Sabine	F	16/09/58	57,8	2	01/10/82	33,8	01/07/16

Nombre de promu(e)s :	9
Sexe ratio :	2 F / 7 H
Âge moyen de promotion :	60,31 ans
Moyenne d'ancienneté dans le corps :	33,64 ans
IGE le (la) plus jeune, nommé(e) à :	55,5 ans
IGE le (la) plus âgé(e), nommé(e) à :	63,6 ans
Origine :	4 concours externe / 5 concours élèves ENV /

2. Nominations au grade d'IGSPV de classe normale : 19

NOM	Sexe	Date naissance	Âge promotion	Origine	Date recrutement	Ancienneté dans le corps	Date promotion
CHAISEMARTIN Daniel	M	20/11/61	54,9	2	01/10/85	30,7	01/07/16
STAINER Frédéric	M	11/09/60	55,8	2	01/10/84	31,7	01/07/16
COTON Thierry	M	03/08/58	57,9	2	01/10/83	32,8	01/07/16
MENNECIER Paul	M	27/01/65	50,5	2	01/10/87	28,8	01/07/16
POTTIEZ Michel	M	24/03/55	60,3	1	10/09/02	13,8	01/07/16
AUTHIE Edith	F	08/03/57	58,3	8	05/02/03	13,4	01/07/16
ZIENTARA Stephan	M	07/04/64	52,2	2	01/01/88	28,5	01/07/16
SOUBEYRAN Emmanuelle	F	05/07/66	50,0	1	12/10/98	17,7	01/07/16
MOURRIERAS Christine	F	29/10/59	56,7	2	01/10/81	34,7	01/07/12
FAMOSE Catherine	F	02/02/65	51,4	2	01/10/88	27,7	01/07/16
STEINMETZ Philippe	M	18/09/62	53,8	1	10/09/91	24,8	01/07/16
CHABANET Dominique	M	28/11/62	53,6	1	17/11/86	29,6	01/07/16
BOUYER Sophie	F	22/02/67	49,4	2	01/10/89	26,7	01/07/16
TIRADO Arthur	M	04/07/64	52,0	2	01/10/86	29,8	01/07/16
ZUNINO Eric	M	15/06/65	51,0	2	26/09/88	27,8	01/07/16
FRANCART Joël	M	30/05/53	63,1	1	10/09/02	13,8	01/07/16
SEINGER Philippe	M	07/01/63	53,5	1	01/10/89	26,7	01/07/16
LECOULS Pierre	M	24/01/62	54,4	1	10/09/91	24,8	01/07/16
TISON Isabelle	F	13/03/67	49,3	2	01/10/90	25,8	01/07/16

Nombre de promu(e)s :	19
Sexe ratio :	6 F / 13 H
Âge moyen de promotion :	54,11 ans
Moyenne d'ancienneté dans le corps :	25,76 ans
IGN le (la) plus jeune, nommé(e) à :	49,3 ans
IGN le (la) plus âgé(e), nommé(e) à :	63,1 ans
Origine :	7 concours externe / 11 concours élèves ENV/ 1 intégration

3.Nominations au grade d'ICSPV : 24 propositions, 22 réalisations

NOM	Sexe	Date naissance	Âge promotion	Origine	Date recrutement	Ancienneté dans le corps	Date promotion
CHEMEL Anne	F	09/03/59	57,3	4	27/09/03	12,8	01/06/16
STRUGAR Sophie	F	08/02/66	50,4	1	16/10/95	20,7	01/06/16
PINGUET Olivier	M	28/12/67	48,5	1	12/10/98	17,7	27/10/16
PRIMOT Pierre	M	13/03/68	48,3	8	02/02/09	7,4	01/07/16
PUJOL Frédéric	M	04/03/63	53,3	5	03/10/09	6,7	24/10/15
QUERREC Urwana	F	08/04/81	35,2	2	06/09/07	8,8	04/10/16
MEROT Jocelyn	M	26/02/72	44,3	8	25/11/09	6,6	15/12/15
BRONNER Anne	F	08/09/79	36,8	2	10/09/04	11,8	07/01/16
DENIAUD Lena	F	21/11/80	35,6	3	09/09/05	10,8	01/07/16
POILANE Agnès	F	07/04/58	58,2	4	27/09/03	12,8	01/07/16
LACANAL Julie	F	21/10/81	34,7	2	08/09/06	9,8	01/07/16
PERCHET Jean	M	08/05/81	35,1	3	08/09/04	11,8	01/07/16
AGNES Loïc	M	09/07/79	37,0	5	25/06/10	6,0	01/07/16
PINTE Jérémy	M	12/08/80	35,9	3	09/09/05	10,8	01/07/16
DELOR Vincent	M	06/05/79	37,2	3	09/09/05	10,8	01/07/16
ROSSI Sophie	F	18/07/74	42,0	2	05/05/00	16,2	11/04/16
ROUYER Pascal	M	22/11/57	58,6	1	01/01/88	28,5	01/07/16
DUVAL Sylvie	F	01/01/72	/	2	01/10/95	/	Mobilité
GOUYET Loïc	M	05/12/72	/	2	14/10/98	/	Mobilité
BAILLY Cédric	M	20/09/80	35,8	2	09/09/05	10,8	01/07/16
BEHA Véronique	F	27/11/61	54,6	1	10/09/01	14,8	22/09/15
AMOS Marie-Agnès	F	01/02/79	37,3	2	10/09/04	11,8	27/11/15
SCHMIDT Céline	F	19/10/80	35,7	2	10/09/04	11,8	01/07/16
TRAYNARD Sylvain	M	23/12/68	47,5	4	05/09/07	8,8	01/07/16

Nombre de promu(e)s :	22
Sexe ratio :	11 F / 11 H
Âge moyen de promotion :	42,18 ans
Moyenne d'ancienneté dans le corps :	11,6 ans
IC le (la) plus jeune, nommé(e) à :	34,7 ans
IC le (la) plus âgé(e), nommé(e) à :	58,6 ans
Origine :	4 concours externe / 7 concours élève ENV / 4 concours GE/ 3 concours interne / 2 examen pro. / 2 intégrations

ANNEXES

Annexe 1 :

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISES DANS LE RAPPORT ET LES ANNEXES

AAMP :	Agence des aires marines protégées
AC :	Administration centrale
AESA :	Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA en anglais)
AFD :	Agence française de développement
ANMV :	Agence nationale du médicament vétérinaire
ANSES :	Agence nationale de sécurité sanitaire
ASSOC :	Associations
AT :	Assistant (ce) technique
CGAAER :	Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (MINAGRI)
CGDD :	Commissariat général au développement durable
CGEDD :	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CIHEAM-IAMM :	Centre international des hautes études agronomiques / Institut agronomique méditerranéen de Montpellier
CIRAD :	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNRS :	Centre national de la Recherche Scientifique
COLLECT :	Collectivités territoriales
CRTC :	Chambres régionales et territoriales des comptes
DAAF :	Direction de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
DAVAR :	Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Gouvernement de Nouvelle-Calédonie)
DD(CS)PP :	Direction départementale (de la cohésion sociale et de la) protection des populations
DDCS :	Direction départementale de la cohésion sociale
DDT(M) :	Direction départementale des territoires (et de la mer)
DG :	Direction générale
DG AGRI :	Direction générale de l'agriculture et du développement rural (Commission européenne)
DGAL :	Direction générale de l'alimentation (MAAF)
DGALN :	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (MEDDE)
DG ENV :	Direction générale de l'environnement (Commission européenne)
DGER :	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (MAAF)
DGOM :	Direction générale de l'outre-mer (MINEDOM)
DGPAAT :	Direction générale des politiques agricole, agroalimentaires et des territoires (MAAF)
DGPR :	Direction générale de la prévention des risques (MEDDE)
DG RELEX :	Direction générale des relations extérieures (Commission européenne)
DG RTD :	Direction générale de la recherche (Commission européenne)
DG SANCO :	Direction générale de la santé et des consommateurs (Commission européenne)
DGTPE :	Direction générale du trésor et de la politique économique (Ministère des finances)
DPMA :	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (MAAF)
DRAAF :	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (MAAF)
DREAL :	Direction régionale, de l'environnement, de l'aménagement et du logement (MEDDE)
DRIAAF :	Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (MAAF)
DRIEE-IF :	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie de l'Île-de-France (MEDDE))
ECDC :	European center for disease control
ENFA :	Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse
ENS :	Enseignement
ENV :	Ecole nationale vétérinaire
EP :	Etablissements publics
FAO :	Food and agriculture organization
FCPR :	Formation complémentaire par la recherche
GIP(s) :	Groupement(s) d'intérêts publics
IFREMER :	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INAO :	Institut national de l'origine et de la qualité
INFOMA :	Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture (MAAF)
MAAF :	Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
MEDDE :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'Energie
MFI :	Mission des fonctionnaires internationaux (MAEE)
MINAGRI :	[cf. MAAF]
MINEDOM :	Ministère chargé de l'outre-mer (voir MININT)
MINEDUC :	Ministère de l'éducation nationale
MINETRAN :	Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE)
MINFIN :	Ministère chargé des finances
MININT :	Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales
MINJUST :	Ministère de la justice et des libertés
MINSAN :	Ministère de la santé et des sports
OI :	Organisations internationales
OIE :	Organisation mondiale de la santé animale
OMS :	Organisation mondiale de la santé
ONCFS :	Office national de la chasse et de la faune sauvage
PREMMIN :	Premier ministre (PM)
RP FAO :	Représentation permanente de la France auprès de la FAO
RP UE :	Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne
SCAC :	Service de coopération et d'action culturelle (Ambassades de France / MAEE)
SD :	Services déconcentrés

SE : Service économique (Ambassades de France / DGTPE)
SG : Secrétariat général
SGAE : Secrétariat général des affaires européennes (Premier ministre)
SRAL : Service régional de l'alimentation (DRAAF / MAAF)
TOM : Territoire d'outre-mer
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

Annexe 2 : REPARTITION DETAILLEE DES ISPV PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Secteur 0 : CGAAER

Effectif secteur	Affectations/Effectifs			
35	MINAGRI	AC	CGAAER	35

Secteur 1: Secteur dit "vétérinaire" : DGAL+DD(CS)PP+DDSV+DAAF(SV)+SRAL

Effectif secteur	Affectations/Effectifs				
508	MINAGRI	AC	59	DGAL	59
		SD	449	DD(CS)PP/DAAF(DOM)	369
				DRAAF/DRIAAF (SRAL)	80

Secteur 2 : MINAGRI hors secteur "vétérinaire"

Effectif secteur	Affectations/Effectifs				
127	MINAGRI	AC	45	CABINET	4
				SG	19
				DGER	4
				DGPAAT	18
		SD	55	DDT(M)	32
				DRAAF/DRIAAF	23
		ENS	27	ENS SUP	21
				ENS TECHN	6

Secteur 3 : Autres ministères, établissements publics (hors "recherche"), offices, international

Effectif secteur	Affectations/Effectifs				
149	ASSOC		1	NORMABEV	1
	EP		32	AAMP	1
				FEI	2
				AFD	4
				ASP	2
				CIRAD	10
				GIP FVI	7
				GNIS	1
				INHESJ	1
				IFCE	2
				IRSTEA	1
				PARC NAT	1
		EUROPE			25
			CONSEIL	3	
			AESA	1	
	MINECOL	AC	20	SG	2
				CGDD	3
				CGEDD	1
				DPMA	2
				DGALN	9
				DGPR	2
				IFORE	1
				SD	DREAL/DRIEE-IF
	CMVRH	1			
	MINEDUC	ENS SUP	2		2
		ENS PRIM	1		1
	MINETRAN	AC	1	DGM	1
		SD	3	Ambassade RP (UE)	2 1
	MINFIN	AC	1	DGTPE	1
		SE	9	Ambassade	9
	MININT	AC	1	MINDOM	1
		SD	2	Département (SP) Région	2 0
	MINJUST	AC	1		1
		SD	2	Tribunal	2
	MINSANT	AC	1	MIPEMS	1
	OFFICES		12	FranceAgriMer	3
				ONCFS	7
				INAO	1
				ONA	1
	OI		19	Banque Mondiale	4
				FAO	2
		CIHEAM-IAMM		1	
		OCDE		1	
		OIE		10	
		IUCN		1	
PREMIN	AC	3	SGAE	1	
			SGDSN	1	
			SGG	1	
	SD		2	DACS	2

Secteur 4 : Organismes professionnels, recherche et laboratoires, collectivités territoriales, divers

Effectif secteur	Affectations/Effectifs				
41	COLLECT		5	LDA	2
				TOM	3
	EP	ANSES	20		20
		IFREMER	1		1
	MINAGRI	VetAgroSup	9	FCPR	9
	PRIVE		4	CEVA Santé Animale	1
				ADP	1
				FFAS	1
				UNCEIA	1
	SYNDICAT		2	Permanent SNISPV	2

Secteur 5 : En formation à l'ENSV

Effectif secteur	Affectations/Effectifs			
20	MINAGRI	ENSV	Stagiaires	5
			Elèves	15

Secteur 6 : Sans affectation :dispo, congés divers

Effectif secteur
26

Annexe 3 :

ISPV sur statut d'emploi en DD(CS)PP au 31/12/2016
(en vert foncé : poste de directeur, en vert clair : directeur adjoint)

1	Ain	DDPP		48	Lozère	DDCSPP	
2	Aisne	DDPP		49	Maine et Loire	DDPP	
3	Allier	DDCSPP		50	Manche	DDPP	
4	Alpes de Hte Provence	DDCSPP		51	Marne	DDCSPP	
5	Hautes Alpes	DDCSPP		52	Haute Marne	DDCSPP	
6	Alpes Maritimes	DDPP		53	Mayenne	DDCSPP	
7	Ardeche	DDCSPP		54	Meurthe et Moselle	DDPP	
8	Ardennes	DDCSPP		55	Meuse	DDCSPP	
9	Ariege	DDCSPP		56	Morbihan	DDPP	
10	Aube	DDCSPP		57	Moselle	DDPP	
11	Aude	DDCSPP		58	Nièvre	DDCSPP	
12	Aveyron	DDCSPP		59	Nord	DDPP	
13	Bouches du Rhône	DDPP		60	Oise	DDPP	
14	Calvados	DDPP		61	Orne	DDCSPP	
15	Cantal	DDCSPP		62	Pas de Calais	DDPP	
16	Charente	DDCSPP		63	Puy de Dôme	DDPP	
17	Charente Maritime	DDPP		64	Pyrénées Atlantiques	DDPP	
18	Cher	DDCSPP		65	Hautes Pyrénées	DDCSPP	
19	Corrèze	DDCSPP		66	Pyrénées Orientales	DDPP	
2A	Corse du Sud	DDCSPP		67	Bas Rhin	DDPP	
2B	Haute Corse	DDCSPP		68	Haut Rhin	DDCSPP	
21	Côte d'Or	DDPP		69	Rhône	DDPP	
22	Côtes d'Armor	DDPP		70	Haute Saône	DDCSPP	
23	Creuse	DDCSPP		71	Saône et Loire	DDPP	
24	Dordogne	DDCSPP		72	Sarthe	DDPP	
25	Doubs	DDCSPP		73	Savoie	DDCSPP	
26	Drôme	DDPP		74	Haute Savoie	DDPP	
27	Eure	DDPP		75	Paris	DDPP	
28	Eure et Loir	DDCSPP		76	Seine Maritime	DDPP	
29	Finistère	DDPP		77	Seine et Marne	DDPP	
30	Gard	DDPP		78	Yvelines	DDPP	
31	Haute Garonne	DDPP		79	Deux sèvres	DDCSPP	
32	Gers	DDCSPP		80	Somme	DDPP	
33	Gironde	DDPP		81	Tarn	DDCSPP	
34	Hérault	DDPP		82	Tarn et Garonne	DDCSPP	
35	Ille et Vilaine	DDCSPP		83	Var	DDPP	
36	Indre	DDCSPP		84	Vaucluse	DDPP	
37	Indre et Loire	DDPP		85	Vendée	DDPP	
38	Isère	DDPP		86	Vienne	DDPP	
39	Jura	DDCSPP		87	Haute Vienne	DDCSPP	
40	Landes	DDCSPP		88	Vosges	DDCSPP	
41	Loir et Cher	DDCSPP		89	Yonne	DDCSPP	
42	Loire	DDPP		90	Territoire de Belfort	DDCSPP	
43	Haute Loire	DDCSPP		91	Essonne	DDPP	
44	Loire Atlantique	DDPP		92	Hauts de Seine	DDPP	
45	Loiret	DDPP		93	Seine Saint Denis	DDPP	
46	Lot	DDCSPP		94	Val de Marne	DDPP	
47	Lot et Garonne	DDCSPP		95	Val d'Oise	DDPP	

Annexe 4

1. Estimation du nombre de départs à la retraite chez les ISPV selon différentes hypothèses d'âge de départ :

Hypothèse âge départ	Nombre de départs cumulés au 31-12-2021
64 ans	162
64.5 ans	145
65 ans	124
Départs prévisibles	25 à 33 / an

2. Evolution de l'âge de départ en retraite sur les 5 dernières années

